

Conseil des architectes d'Europe

Le Conseil des Architectes d'Europe est constitué de 47 Organisations issues de 33 pays représentant 550.000 architectes.

Manifeste du CAE pour les élections au Parlement européen

L'Architecture est l'expérience de la vie : de la naissance à la mort, elle nous façonne, nous conditionne, nous inspire.

La bonne architecture est essentielle à notre bien-être et est vitale pour garantir notre sécurité, notre productivité et surtout notre avenir.

Ses objectifs sont :

- > Promouvoir l'importance de l'architecture à travers l'UE ;
- > Faire progresser la qualité architecturale du cadre de vie bâti ;
- > Favoriser le développement durable du cadre de vie bâti ;
- > Veiller à ce que les standards de qualification des architectes soient élevés ;
- > Promouvoir la qualité dans la pratique de l'architecture ;
- > Encourager la coopération transfrontalière et faciliter la libre circulation des services d'architecture à travers l'UE ;
- > S'exprimer d'une seule voix au nom de l'ensemble des architectes européens ;
- > Promouvoir et défendre le modèle européen à l'échelle mondiale.

Conseil des Architectes d'Europe

Rue Paul Emile Janson 29
1050 Bruxelles
Belgique
+32 2 543 11 40
www.ace-cae.eu



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE



WWW.ELECTIONS2014.EU



Architecture durable partout en Europe !

PROMOUVOIR UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE

Le CAE appelle le Parlement européen à



Noter le rôle joué par les architectes pour aider l'UE à atteindre ses objectifs pour **réduire la consommation énergétique des bâtiments** et atténuer les effets du changement climatique ;



Reconnaître l'importance du rôle de l'architecte dans la **rénovation des bâtiments existants**, promouvoir une meilleure connaissance des questions énergétiques et prévoir des incitations à la rénovation afin de contribuer à la réduction de la précarité énergétique ;



Promouvoir dans les marchés publics des **critères d'attribution fondés sur la qualité** ainsi que les **concours d'architecture** ; assurer un meilleur accès à ceux-ci et des ressources adéquates pour garantir la concurrence et permettre un plus grand choix au client.

POUR UN FUTUR DURABLE

SOUTENIR DES NORMES PROFESSIONNELLES DE HAUT NIVEAU

Le CAE appelle le Parlement européen à



Reconnaître l'**importance de l'apprentissage tout au long de la vie** et le rôle de la profession en matière de Formation Continue pour garantir que les compétences des architectes restent à jour, principalement dans les domaines de l'efficacité énergétique ;



Prévoir une loi sur l'architecture qui reconnaisse la **valeur sociale, économique et publique de l'architecture et de la profession d'architecte** afin de concrétiser les valeurs collectives architecturales ; assurer des niveaux appropriés de réglementation pour garantir la protection des consommateurs ;



Reconnaître l'importance d'**investir dans l'éducation afin de former des diplômés de grande qualité** capables de faire face à la concurrence internationale ; sensibiliser les jeunes au cadre de vie bâti en introduisant l'architecture dans les programmes d'études secondaires, permettant ainsi aux futurs citoyens et clients d'être mieux informés.

POUR DEFENDRE L'INTERET
PUBLIC ET ASSURER
LA COMPETITIVITE GLOBALE

FAVORISER LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

Le CAE appelle le Parlement européen à



Aligner les niveaux de formation en architecture aux normes internationales (études de 5 ans + 2 ans d'expérience pratique) ; reconnaître l'**importance de l'expérience professionnelle** pour améliorer la mobilité internationale et ouvrir les marchés aux jeunes professionnels ;



Utiliser les éléments positifs des directives européennes pour faciliter les **prestations de services et l'établissement transfrontaliers**, mais résister aux tendances de déréglementation excessives qui brouillent les frontières professionnelles et minent la confiance du public envers les prestataires de services ;



Soutenir la négociation d'**accords de reconnaissance mutuelle** sur les services d'architecture entre l'UE et des pays tiers, pour ouvrir de nouveaux marchés de manière strictement réciproque.

POUR STIMULER L'EMPLOI
ET LA CROISSANCE DANS L'UE